

Theo Francken suspend la fermeture de sept centres pour demandeurs d'asile

■ Pour faire diminuer le nombre de demandes d'asile, Theo Francken développe un plan en trois points.

Dans sa note de politique, Theo Francken (N-VA), secrétaire d'État à l'Asile et la Migration, annonce que la fermeture de sept centres d'accueil pour demandeurs d'asile est reportée. En cause: l'augmentation des demandes d'asile durant les mois de juillet, août, septembre et octobre. Un pic a été atteint le mois dernier avec 2 750 demandes. À titre de comparaison, le pic de 2015 s'élevait à 5 512 demandes.

Réduire le nombre de demandes d'asile

L'administration doit s'adapter à cette nouvelle hausse, alors que la fermeture de neuf centres d'accueil avait été décrétée par le gouvernement en mars. Ces centres, ouverts dans la foulée de la crise migratoire de 2015, devaient tous mettre la clé sous la porte avant la fin de l'année. Constatant une baisse constante des demandes d'asile, le gouvernement avait décidé de diminuer le nombre de places afin de réduire les coûts liés à l'accueil. Plusieurs

travailleurs dans différents centres s'étaient alors inquiétés: en cas de crise, il faudrait repartir de zéro.

Pour l'heure, comme l'indique le secrétaire d'État dans sa note, 1 500 places tampons ont donc été libérées dans ces sept centres collectifs jusqu'en juin 2019. Un scénario qui n'est possible que si les demandes d'asile diminuent. Pour ce faire, Theo Francken développe une stratégie en trois points. Primo, "*informer de façon ciblée et dissuasive*". Le secrétaire d'État souhaite déployer une communication ciblée à l'égard des personnes qui ont peu de chances de voir leur demande d'asile aboutir. Secundo, "*miser le plus possible sur les transferts Dublin*". Theo Francken compte sur l'Office des étrangers pour refuser un maximum de cas Dublin, c'est-à-dire les personnes qui ont demandé l'asile dans un autre pays européen. Tertio, "*suspendre temporairement les engagements pour la migration d'asile légale*". En effet, la Belgique a suspendu le transfert de réfugiés sélectionnés par le programme de réinstallation du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Selon Theo Francken, il est impossible de combiner migration illégale et migration légale tant que les centres d'accueil sont pleins.

S. F.